

## DANS LA PRESSE.

Un journaliste de Ouest-France a écrit l'article ci-dessous le mercredi 9 novembre 2011. Il a fait certains calculs pour simplifier la présentation des informations.

Dans cette activité, vous devez :

a) Ecrire les calculs effectués par le journaliste pour trouver les trois valeurs entourées dans cet article.

b) Réécrire le paragraphe encadré en utilisant des pourcentages qui expriment l'évolution d'une année à l'autre.

### Les énergies renouvelables ont le vent en poupe

Elles se développent très rapidement. C'est l'un des trois piliers du pacte électrique breton pour faire face à l'augmentation de la demande et à la fragilité de l'approvisionnement électrique de la région.

#### 80 % en Bretagne

En 2010, la production d'électricité en région Bretagne a atteint 2 011 gigawatts/heure, soit 9,3 % de la consommation (8,5 % en 2009). Sur ce total, 80 % proviennent d'énergies renouvelables (éolien terrestre, énergies marines, hydroélectricité, solaire photovoltaïque, usines d'incinération, biogaz). Leur production a presque doublé depuis 2005, notamment grâce au développement de l'éolien terrestre. Les 20 % restants sont fournis par les centrales au fioul de Dirinon et de Brennilis, dans le Finistère, qui ne fonctionnent qu'en période de forte demande.

#### Éolien terrestre

C'est la première source d'électricité renouvelable, avec 905 GWh produits en 2010, contre 742 GWh en 2009. Fin juin 2011, on comptait 128 parcs éoliens en Bretagne, contre 110 un an plus tôt. Fin 2011, la puissance installée en éolien terrestre aura été multipliée par 22 par rapport à 2005.

#### Énergies marines et éolien off shore

L'usine marémotrice de la Rance a produit 523 GWh en 2010, soit un tiers de l'électricité renouvelable en Bretagne.

